

Rotary Club Lausanne Léman

Lausanne, le 14 mai 2020



Informations importantes aux membres

Repise des lunchs du RCLL dès le 20 mai 2020

Chers membres du Rotary Club Lausanne Léman,

J'ai la bonne nouvelle de vous annoncer que nous pourrons reprendre, presque normalement, nos lunchs dès le mercredi 20 mai 2020. J'en suis fort content et je me réjouis de vous revoir enfin, après plus de 10 semaines d'interruption.

Bien entendu, on ne reprend pas un cours normal des choses, parce qu'à l'assouplissement décidé pour sortir de cette crise sanitaire, il y a une série de règles et dispositions à suivre. Après discussion avec le directeur du Carlton Boutique Hôtel, Nicolas Lagier, et dans le respect des directives qui lui sont aussi imposées, voici les possibilités, règles et dispositions à tenir en compte pour nous rencontrer en toute sécurité.

Inscription pour les lunchs :

- Le nombre d'inscriptions minimal pour organiser un lunch est de 12 membres (le Carlton peut accueillir un maximum de 40 membres).
- Toutes les inscriptions doivent se faire **uniquement** sur le site Internet du Club (<https://lausanne-leman.rotary1990.ch/fr/activities/agenda/>).
- Le délai d'inscription est clôturé le **lundi matin à 10h00, précédant la date du lunch**. (pour le lunch du 20 mai 2020, c'est le lundi 18 mai 2020 à 10h00).
- Si au moins 15 membres sont inscrits, les lunchs se déroulent dans la salle habituelle du Carlton Boutique Hôtel.

Le jour du Lunch :

- En arrivant au Carlton Boutique Hôtel, les membres respectent les consignes de sécurité sanitaire indiquées.
- Le matériel désinfectant est mis à disposition par le Carlton.
- Le paiement se fait si possible par moyen électronique.
- Il n'y a pas d'apéritif debout, les membres prennent place selon le plan de table préétabli. Il n'y a que 4 membres par table ronde. Les membres restent assis dès leur arrivée à leur table.
- Les éventuelles prises de paroles se font en restant à la table.

Remarques :

- Le Carlton Boutique Hôtel se réserve la possibilité :
 - D'organiser les lunchs sur la terrasse, si le temps s'y prête et si au moins 15 membres sont inscrits.
 - D'organiser les lunchs au restaurant L'Ardoise, au restaurant du rez inférieur ou dans la salle habituelle, s'il y a moins de 15 membres inscrits.
- Le Carlton Boutique Hôtel se réserve le droit de renvoyer un membre du RCLL, si ce dernier ne respecte pas les mesures sanitaires et les règles ci-dessus.
- **Tous les membres sont invités**. Il en va de la responsabilité de chacun de savoir s'il peut et/ou s'il veut participer aux Lunchs.
- Les After Work sont toujours suspendus jusqu'à nouvel avis.

Je me réjouis de pouvoir vous revoir mercredi prochain, pour ce faire n'oubliez pas de vous inscrire sur le site du RCLL.

Je vous souhaite à tous une belle fin de semaine.

Avec mes cordiales et rotariennes salutations.

Blaise Clerc, Président du Rotary Club Lausanne Léman